



Sommaire

Agenda, marché	2
Horaires de la mairie	2
Election d'un nouveau premier adjoint ...	3
Le marché, un rendez-vous incontournable.	3
Rentrée des classes à St-Laurent et à Peujard	4
Mme Collignon, une directrice très impliquée.....	4
Une classe à la découverte de la vigne.	5
Noël à St-Laurent	5
Une fête très attendue	6
Les marchés du terroir ont fait le plein ..	6
Tribune de l'opposition	6
Programme des travaux en cours	7
Zone à 50 sur la RD137	7
Renouvellement canalisation eau potable...	7
Les Petits déjeuners du Maire	8
Action Zéro déchet & Zéro gaspillage sur la commune	8

Mot du maire



Chères Saint-Laurentaises et chers St-Laurentais,

Encore un peu de patience et nous sortirons de cette situation sanitaire si impactante pour notre vie personnelle, mais aussi pour celle de notre village. Celui – ci s'est quelque peu endormi depuis l'an dernier, malgré la pugnacité des clubs et des associations qui ont tout fait pour résister. Notre marché mensuel a réussi à perdurer et nous en sommes fiers ; la fête locale, même réduite à une simple fête foiraine cette année, et les marchés du terroir ont égayé notre village et ravi petits et grands.

D'ici quelques semaines, nous pourrons vraisemblablement nous réunir de nouveau en nombre à la salle des fêtes et retrouver, à l'occasion des repas, lotos, vide- greniers organisés par nos bénévoles, cette convivialité qui nous manque tant depuis mars 2020.

Durant les derniers mois, les services techniques et administratifs de la commune, l'école, ont consciencieusement continué à œuvrer pour le bien et la sécurité de tous et nous les en remercions.

Je vous souhaite un bel automne et espère avoir le plaisir de vous retrouver, d'abord à l'occasion des prochaines festivités et ensuite le 8 Janvier prochain à l'occasion de la cérémonie des vœux du maire.

*Votre Maire,
Jean-Pierre Suberville.*

Bruno Gleyal, élu 1er adjoint p. 3



Les écoliers ont fait leur rentrée p. 4 et 5



Programme des travaux en cours p. 7

Agenda

Sous réserve des contraintes sanitaires

Octobre

Dimanche 31

Fête d'Halloween, par l'AAPE, salle des fêtes.

Novembre

mardi 2 de 9.30 à 12.00 et de 13.30 à 17.00

Permanence des impôts, mairie

Prendre rendez-vous auprès de la mairie au 05 57 43 01 61

Vendredi 5 au dimanche 7

Bourse aux vêtements, par l'AAPE, salle des fêtes

Mercredi 3 au mardi 16

Exposition «Le futur du territoire» à la mairie

Présentation du projet de SCOT du Cubzaquais/Nord-Gironde

Samedis 13 et 27

Soirée Bavaroise, par le Comité des fêtes, salle des fêtes

Dimanche 26

Loto, par le FC Alliance du Moron, salle des fêtes

Décembre

Vendredi 3

Loto, par l'AAPE, salle des fêtes

Dimanche 5

Marché de Noël, par le Comité de Jumelage, salle des fêtes

Marché communal de Noël

Venue du père-noël

Vendredi 10

Concert de Noël, 19h, église du village

Samedi 11

Après-midi dansante de Noël des aînés, 14h30, salle des fêtes

Dimanche 12

Arbre-de-Noël des enfants, 14h30, salle des fêtes

Vendredi 31

Réveillon, par le Comité des fêtes, salles des fêtes

Janvier 2022

Samedi 8

Voeux du maire

Dimanche 9

Marché communal

Commune de Saint-Laurent d'Arce

Marché

Dimanche 14 novembre de 9 h à 13 h



Fruits et légumes
Boeuf
Agneau
Moule
Champignons
Saucissons
Fromage
Pain
Miel
Vinaigre
Bière
Vin
Huîtres
Couture créative
Nourriture pour animaux
Épicerie fine

Plats à emporter :
Couscous, tajines...
La mauricienne
Food truck Le 34
Rôtisserie

Atelier pédagogique et exposition par Champibordelais
Apporter 300 g de marc de café, des rouleaux de carton recyclable (papiers toilettes, essue-mains...)

Balader à poney pour terre

Café d'accueil offert
Masques et gestes barrières obligatoires

9/10 chaud 1€

Comme vous avez pu le constater, nos marchés remportent un vif succès grâce aux producteurs et commerçants locaux qui répondent toujours présents pour vous satisfaire. Les principales clés de leur succès sont la convivialité, la qualité et la proximité. Les marchés de fin d'année vous attendent, sur la place de la salle des fêtes, les dimanches 14 novembre avec un atelier pédagogique autour du champignon (voir affiche ci-dessus), et le 5 décembre prochain avec le marché de Noël et la venue du père-noël. A partir du mois de janvier, vous n'aurez plus qu'à retenir qu'il se tiendra tous les 2èmes dimanches du mois (sauf en août et décembre).

Pascale Plantey

Site internet de la commune

Retrouvez sur le site internet de la mairie de St-Laurent d'Arce l'actualité de la commune, **les comptes rendus du conseil municipal**, les menus de la cantine...

à l'adresse suivante : <http://www.saintlaurentdarce.fr>.

Tout comme le panneau lumineux, il est mis à jour régulièrement par l'équipe de la commission communication.

Pour toutes informations à mettre en ligne, envoyer un mail à contact@saintlaurentdarce.fr

Mairie

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi
8.30 à 12.00 et de 14.00 à 17.30
mercredi : 8.30 à 12.00.

Cimetière

Novembre au 20 juin : 8 h à 18 h
21 juin à octobre : 8 h à 20 h

Lettre d'informations de Saint-Laurent-d'Arce - octobre 2021

Responsable de la publication : Jean-Pierre Suberville.

Rédaction/crédit photo/réalisation : commission communication - Impression : onlineprinters

Diffusion gratuite - Reproduction totale ou partielle interdite.

Election d'un nouveau premier adjoint

Bruno Gleyal a été élu premier adjoint par le Conseil municipal.

A la retraite en janvier 2022, il pourra s'impliquer pleinement dans ses nouvelles fonctions.

Lors du conseil municipal du lundi 6 septembre, M. Bruno Gleyal a été élu premier adjoint de la commune. Il a remporté le suffrage par 12 voix contre 3, revenant à M. Lionel Vignes, candidat d'opposition. Cette nomination intervient suite à la démission de M. Marc Bousseau, pour des raisons personnelles. Ce dernier a déclaré qu'il s'agissait pour lui d'un «crève-cœur» nécessaire. Il reste toutefois au sein du conseil municipal.

Son remplaçant rend hommage au travail fourni, indiquant que celui-ci plaçait la barre haute en termes d'implication auprès des équipes et de la population, d'écoute et de bienveillance.

Pour autant, Bruno Gleyal possède des racines ancrées dans notre territoire. Bien que natif de Bordeaux, ses origines sont locales, ses grands-parents maternels ont demeuré à St-André-de-Cubzac et Magrigne. Ainsi, dès son enfance, il a appris à connaître et à aimer notre terroir. C'est donc naturellement qu'il est venu s'y implanter voilà 16 ans avec sa compagne.

Prochainement, il sera plus disponible pour son village car il sera

«retraitable» au mois de janvier 2022.

Cette nouvelle disponibilité, il souhaite la mettre au service de la Commune, pour s'impliquer davantage dans sa gestion et son fonctionnement. Sa première mission, pour lui, sera de conseiller, épauler et soulager de certaines missions le maire, mais également d'être à l'écoute et au service des habitants.

En cela, le nouvel adjoint possède de nombreuses cordes à son arc. Tout au long de son parcours professionnel et

personnel, il a acquis des compétences en techniques et expertise du bâtiment, en sécurité, marchés publics et en management dont il saura faire un bon usage au service de la commune.

Son attirance pour le sport extrême et le dépassement de soi lui ont transmis



Bruno Gleyal a été élu premier adjoint par le conseil municipal..

le goût du challenge, la tolérance et la prise de recul. Tout en étant très cartésien, Bruno Gleyal avoue être parfois taquineur, aimer partager des joies simples, entouré de sa famille et de ses amis.

Catherine Delagarde

Subventions demandées par la commune

Chaque année, lors de la préparation du budget (qui doit être présenté avant le 15 Avril), les dépenses à venir (travaux, achat de matériel) sont estimées précisément (des devis sont demandés aux fournisseurs) et le budget peut être ainsi présenté et voté par le Conseil municipal.

En plus de cela, les dépenses exceptionnelles (travaux à réaliser d'urgence) sont débattues et votées par délibération lors des conseils municipaux.

Si les économies effectuées l'année précédente permettent parfois de créer une "réserve", notre commune (comme toutes les autres) a besoin de toucher des subventions pour mener à bien ses projets. Outre les taxes et impôts recouverts (taxe d'aménagement, taxe foncière, dotation générale de fonctionnement et attributions de compensation), la

commune a également la possibilité d'obtenir des aides de différents services : le Département, l'Etat et dans le cadre de l'éclairage public en Gironde, une aide (FEMREB) demandée au Syndicat d'Électrification du Blayais. Chaque année donc, les services comptables de la commune montent des dossiers de demande de subvention, avec le secret espoir qu'ils soient tous acceptés, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas. Pour votre information, vous trouverez contre les informations concernant les dossiers réalisés ou en cours.

Cet article se voulait informatif sur les plus récents travaux, mais les services sont bien entendu à votre disposition pour vous communiquer les montants des subventions demandées (ou reçues) des années précédentes.

Jean-Pierre Suberville

Mise en accessibilité des bâtiments communaux :

4800,99 € **reçus**, au titre de la DETR, pour les travaux devant la Mairie ;

3921,54 € **reçus**, au titre de la DETR, pour les travaux devant l'église et la salle des associations.

Travaux de 2021, demande de subventions :

- **Chauffage de l'église**, auprès du Département (2755,33 €) et DSIL, dotation de soutien à l'investissement local auprès de l'Etat (2755,33€)

- **Parking de l'école** auprès de la DETR, dotation d'équipements pour les territoires ruraux (7466,20€ et du Département (7466,20€).

- **Eclairage public** auprès du FEMREB, fonds d'extension et de modernisation des réseaux électriques en Blayais (4673,90€), auprès de la DETR éclairage public (3200,85 €)

Rentrée des classes à St-Laurent et Peujard

Ce 2 septembre, 170 enfants de la commune ont pris le chemin de l'école élémentaire. Tous fins prêts, le cartable en bandoulière et excités à l'idée de retrouver leurs copains et copines. Les parents également sont venus nombreux pour participer à ce moment important de la vie de leur(s) enfant(s). M. le Maire, Jean-Pierre Suberville, et son conseiller délégué à l'école, Guy Montegnies, le personnel communal et les enseignants étaient tous présents pour accueillir nos petits. A noter, pour cette année deux nouveaux enseignants à temps plein et deux à temps partiel. Pendant ce temps, à Peujard, les

CM2 de l'année dernière faisaient leur rentrée en classe de 6ème dans ce collège, une première pour les enfants de St-Laurent-d'Arce, suite au nouveau découpage de la carte scolaire. Mme Elizabeth Fernandes, conseillère municipale était présente pour les rencontrer et immortaliser ce pas important franchi par nos enfants. Le masque et les gestes barrières étaient de rigueur, le niveau 2 du protocole sanitaire ayant été retenu nationalement pour cette rentrée. Depuis le 1er octobre, le dispositif est allégé et passé au niveau 1, sans port du masque dans l'enceinte de l'école.

Catherine Delagarde



Rentrée à St-Laurent d'Arce



Rentrée des 6ème au collège de Peujard

Mme Collignon, une directrice très impliquée

Mme Collignon est la directrice de notre école depuis 5 ans. Elle a 7 classes et une équipe de 10 professeurs des écoles, deux AESH (Accompagnant des Élèves en Situation d'Handicap) et trois ATSEM. (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles). L'école prend en charge les 169 élèves de la maternelle au CM2. Nous avons voulu en savoir un peu plus sur Mme Collignon, et elle a gentiment accepté de répondre à nos questions, merci à elle.

Depuis combien de temps enseignez-vous ?

Je suis professeur des écoles depuis 1997 et directrice d'école depuis 18 ans. C'est ma 5^{ème} rentrée à l'école de Saint Laurent d'Arce.

Que devez-vous faire en tant que directrice de l'école de Saint-Laurent-d'Arce ?

Mes tâches sont multiples : animer une équipe, aider à la mise en place des projets, **faire le lien avec les différents partenaires (mairie, parents, associations)**. Je m'occupe aussi de tout ce qui est administratif, des enquêtes à réaliser, de faire les comptes au niveau du budget de la mairie alloué à l'école. Mon rôle est également de faire en sorte que l'école reste dans le cadre légal et que la sécurité et le bien-être de tous soient assurés.

Quels sont les grands projets actuels et les futurs projets que vous allez mettre en œuvre pour notre école ?

L'un des grands projets de l'école de Saint-Laurent d'Arce et qui en fait sa particularité est l'orchestre à l'école. Nous avons deux orchestres, l'un de cordes, et l'autre de cuivres et percussions.

Parallèlement, nous faisons partie de l'association USEP, union sportive des écoles primaires. Ceci nous permet de monter des projets, des rencontres sportives les mercredis et samedis.

Nous souhaitons continuer la mise en place d'un parcours culturel et artistique pour tous les élèves.

Par ailleurs, nous lançons un nouveau projet d'école, qui sera le fil conducteur de notre école pour ces quatre prochaines années.

Ce nouveau projet d'école montre notamment que l'équipe enseignante souhaite développer davantage de projets sur la citoyenneté et le développement durable.

Qu'aimez-vous le plus dans votre fonction de directrice ?

En tant que directrice, ce que je préfère c'est animer l'équipe, faire qu'on se sente bien dans l'école, autant les enfants que les adultes.

Qu'aimez-vous le plus dans votre fonction d'enseignante ?

En tant que « maitresse », ce qui me plaît le plus dans mon travail c'est le relationnel avec mes élèves, j'ai des



Mme Collignon est à la tête de l'école du village depuis 5 ans.

CM1/CM2. La chose la plus importante est selon moi de tisser du lien avec mes élèves, de partager des connaissances avec eux, d'échanger sur nos différences et de confronter nos points de vue. Ceci permet un enrichissement des uns et des autres et de comprendre que la diversité est finalement une force.

Comment s'est passée pour vous cette rentrée 2021-2022 ? (covid?)

Très bien ! J'étais très contente de faire la rentrée. Nous avons 4 nouveaux collègues dans l'équipe. Si on peut avoir une année comme l'an dernier, dans le sens où nous n'avons pas dû fermer de classes ni l'école (sauf quelques jours avant les vacances d'avril), ce serait super

Quel est votre dicton préféré ?

«Petit à petit, l'oiseau fait son nid»

Magali Morard

Une classe à la découverte des secrets de la vigne

Les élèves des classes de CM1 et CM2 racontent leur découverte des vendanges au château de l'Hurbe.

Le lundi 27 septembre 2021, les élèves de la classe de CM1 et CM2 se sont rendus à pied au château de l'Hurbe pour vendanger et échanger avec M. Bousseau le propriétaire, sur la culture de la vigne. Le propriétaire nous a parlé de l'histoire de la propriété et nous a présenté les différents cépages ; le merlot, le sauvignon, le cabernet sauvignon, le semillon, ... Certains cépages donnent des raisins rouges, d'autres des raisins noirs, verts ou blancs.

Après on nous a donné des sécateurs pour que nous commençons à couper le raisin c'est-à-dire à vendanger. Nous nous sommes répartis dans les différentes rangées et nous avons coupé les grappes de raisin accrochées sur les pieds de vigne que l'on appelle des ceps. Nous avons rempli nos seaux à plusieurs reprises.

Nous avons pu aussi observer une immense machine à vendanger que le fils de M. Bousseau a mis en marche.

Après avoir vendangé nous nous sommes rendus vers les chais. M. Bousseau nous a expliqué qu'une fois coupé le raisin devait être pressé dans un fouloir puis on le mettait dans des grandes cuves pour le laisser fer-

menter et macérer durant un certain temps.

Nous avons également visité la cave renfermant des barriques en chêne. Sur les murs de la cave il y avait des photos prises sur la propriété il y a plus ou moins longtemps. On a vu qu'avant on pouvait écraser les raisins avec les pieds.

Nous avons remarqué que sur les barriques il y avait des bouchons en silicone pour ne pas que les effluves d'alcool « s'échappent ». Ces dernières avaient différentes contenances ; les plus petites contenaient 225 litres et les plus grandes 400 litres.

M. Bousseau nous a expliqué que le vin élevé dans ces barriques était plus goûteux que le vin élevé dans les cuves c'est pour cela que la bouteille était vendue plus cher.

A la fin de la visite, il a offert à chacun de nous un verre de jus de raisin. C'était délicieux et très gentil de sa part.



Nous avons pique-niqué dans les jardins de la propriété, accompagnés de Malabar et Azor les deux chiens de la famille. Puis nous sommes revenus à l'école en transportant nos seaux remplis de raisins.

Tout le monde a apprécié cette sortie. Un grand merci à M. Bousseau pour son accueil si chaleureux.

Nous reviendrons le voir d'autres fois dans l'année pour découvrir la culture de la vigne à différentes saisons. Merci également aux mamans qui nous ont accompagnés dans cette sortie.

Les élèves de CM1 et CM2 de Mme DONCKERS et de Mme COLLIGNON.

Un agenda de Noël bien rempli

Le programme des festivités de Noël est complet : marché de Noël, concert à l'église, spectacles et goûters pour les aînés et les enfants.

En décembre, retour des manifestations de Noël à St-Laurent avec une nouveauté cette année !

Le cinq décembre au matin, se tiendra le traditionnel marché de Noël dans la salle des fêtes organisé par le Comité de Jumelage avec un grand choix de cadeaux artisanaux et de produits du terroir.

Ce même jour, le marché communal mensuel se déroulera à l'extérieur avec les exposants habituels et la venue du père-noël en fin de matinée.

Le dix décembre aura lieu le premier concert de Noël à 19 h en l'église de St-Laurent. C'est Matthieu Laforest-Fournier, ténor de l'opéra de Bordeaux, habitant de la commune, qui se pro-

duira accompagné de Stella Gachet au piano. C'est pas moins de douze chants de Noël et deux morceaux de piano qui sont prévus au programme. Le tarif est de 10€ pour les adultes et gratuit pour les moins de 16 ans.

Pensez à réserver auprès de la mairie, le nombre de places sera peut-être encore limité à cette date..

Le samedi 12, goûter de Noël dansant pour les aînés et le dimanche 13, arbre-de-Noël des enfants avec spectacle, cadeaux, goûter et venue du père-Noël.

La fin de l'année 2021 sera donc mar-



Vendredi 10 décembre, à 19h, concert de chants de Noël à l'église du village.

quée par une reprise des traditionnels événements permettant d'entretenir ce lien social si important au moment des fêtes de Noël ! (toujours sous réserve évidemment).

Maryse Mallet

Une fête très attendue.

Le comité des fêtes a maintenu la fête foraine cette année, à cette occasion 500 tickets d'attraction ont été offerts aux enfants

Le programme de la fête locale de Saint-Laurent-d'Arce était établi avec plein de nouveautés. Les bénévoles du Comité des fêtes se faisaient une joie d'animer notre village mais la sentence est tombée, l'obligation du pass obligatoire n'ont pas permis de réaliser les animations de la fêtes. Mais qu'à cela ne tienne, une jolie fête foraine pu se tenir et a pris place du 13 au 16 août avec manèges pour petits et grands. Le port du masque est resté obligatoire dans l'enceinte de la fête.

Cette année, une nouvelle attraction est venue compléter la fête, AVENGERS destiné plus particulièrement aux enfants plus âgés mais aussi aux parents qui ont pu profiter d'un moment de complicité avec leurs adolescents. Ce manège à SENSATION a fait SENSATION !

Pour attirer davantage le public, le comité des fêtes a offert dans un premier temps 300 tickets qui ont ravi parents et enfants. La distribution a



été faite chaque soir (vendredi, samedi et dimanche).

Au vue de l'engouement, c'est 200 tickets de plus qui ont été distribués **soit un total de 500 tickets !** Ceci a aidé à une belle fréquentation de notre fête foraine et a ravi les habitants de Saint Laurent d'Arce.

L'équipe du comité des fêtes croise les doigts pour qu'en 2022 elle puisse organiser la traditionnelle fête du village sans contrainte. Il est temps de pouvoir se retrouver et de passer de bons moments tous ensemble.

Elisabeth Fernandes

Les marchés du terroir ont fait le plein

L'association des St-Laurent-de-France ont réussi à organiser quatre marchés nocturnes dans un contexte sanitaire très réglementé.

Les quatre vendredis soirs à la chapelle des Templiers ont été une réussite.

Comme à son habitude, tous les ans, les marchés du terroir nocturnes, organisés par l'association des St Laurent de France ont pris place à la chapelle de Magrigne rassemblant producteurs locaux, associations et commerçants mais cette fois-ci en appliquant la contrainte du pass sanitaire à partir de la seconde soirée.

Quelle joie de pouvoir se retrouver à ce traditionnel rendez vous ! Le public a répondu présent ! Les quatre dates ont été un succès.

Le public a eu plaisir à se retrouver autour d'une table avec amis, voisins,



famille pour partager un bon repas, écouter de la musique et se défouler sur la piste de danse.

Merci encore à tous les bénévoles de l'association des Saint-Laurent-de-France pour leur engagement et leur bonne humeur :

Le rendez-vous est donné à l'année prochaine.

Elisabeth Fernandes

Tribune de l'opposition

Chère St Laurentaise, cher St Laurentais,

La page blanche du dernier bulletin municipal est à l'image des informations qui nous sont transmises.

Restreints dans notre publication, nous sommes en mesure de vous expliquer en quelques mots les décisions qui sont prises au sein de la majorité pour lesquelles nous n'étions pas favorables et aurions souhaité plus d'échanges pour trouver un juste équilibre à savoir :

-Travaux réalisés (accessibilité bâtiments, monuments classés...) sans demande de subvention.

-Augmentation de 3% des impôts foncier.

-Suppression totale de l'exonération de la taxe foncière pour les constructions nouvelles.

Nous vous invitons à consulter le site de la commune afin de prendre connaissance des comptes-rendus des conseils municipaux.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Programme de travaux en cours

Stationnement, éclairage, sécurité et entretien au programme des travaux réalisés sur la commune

La pénurie de matériel liée au redémarrage de l'économie mondiale n'aide pas les communes ; du petit outillage ainsi qu'une remorque, destinés aux services techniques et commandés en juin dernier, n'ont toujours pas été livrés. Cela complique le travail des agents, mais heureusement leur efficacité compense le manque de moyens. Quelques-uns des projets de la commune ont tout de même été concrétisés, principalement grâce à de la sous-traitance :

Stationnement amélioré

Le parking de l'école a été mis en place à Pâques. Il est d'une grande utilité car il limite le stationnement dangereux aux abords de l'école et réduit les risques d'accident. Les parents l'ont vite compris et s'y garent par réflexe.

Le traçage du parking de l'Europe a été réalisé avec l'aide d'élus et de bénévoles ; cela permet un stationnement plus rationnel et un gain de place.

Vidéo surveillance aux abords de l'école

Un système de vidéo surveillance a été installé aux abords de l'école, de façon à réduire les dégradations régulières constatées dans cette zone. Les caméras relèvent des images 24h/24. Celles-ci sont stockées dans un ordinateur dont l'accès est ré-

servé aux personnes habilitées par la Préfecture.

Maintenance du patrimoine

Le chauffage de l'église (plus que trentenaire) a terminé sa vie à la pire saison, à savoir en février. Il nous a donc fallu le remplacer au plus vite de façon à pouvoir accueillir les visiteurs correctement.

La chapelle de Magrigne s'est vue débarrassée des arbustes qui poussaient sur son toit et une corde a été installée permettant de sonner de nouveau les cloches.

Entretien du réseau d'eaux pluviales

Un programme de curage des fossés et du système de récupération des eaux pluviales a été validé ; le chantier est vaste, compliqué à mettre en place et il est réalisé par tronçons.

Amélioration du confort à l'école

Les vitres des 7 classes de l'école ont été équipées de film réfléchissant, de façon à réduire la température dans les classes en été.

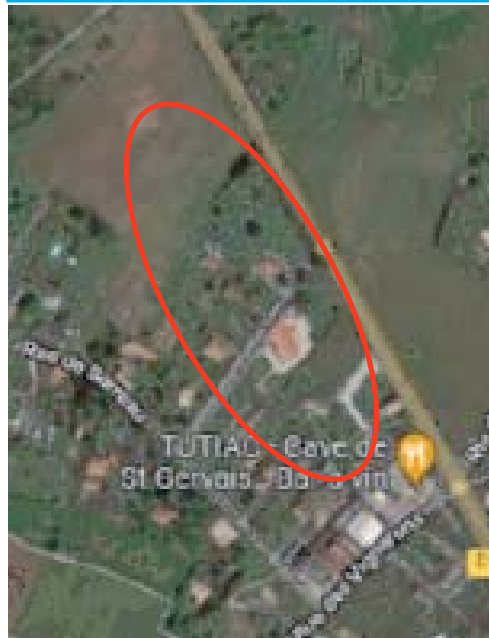
Eclairage

Toujours dans un souci d'améliorer la sécurité, sept nouveaux lampadaires ont été installés dans plusieurs rues (Faurès, Cablanc, Hurbe, Coureaux) et une dizaine d'anciens candélabres ont été remplacés par des équipements à LED moins consommateurs d'énergie.

Jean-Pierre Suberville

Zone à 50 sur la RD 137

Les maires de St-Laurent-d'Arce et de St-Gervais ont respectivement pris un arrêté de limitation de vitesse sur la portion de la RD 137, située à Grand Chemin, afin de sécuriser la traversée du carre-



La vitesse de traversée de Grand Chemin limitée à 50km/h.

Renouvellement canalisations d'eau potable

L'Assemblée du SIAEPA a validé, lors de la séance du 25 septembre dernier, la réalisation de travaux de renouvellement de canalisations d'eau potable sur la Commune Chemins Coudet et Canteloudette. Vous trouverez, ci-joint, un plan des travaux projetés représentant une dépense de 85.140 € TTC. Ils seront programmés au dernier trimestre 2021.



Le nouveau parking de l'école

Les Petits déjeuners du Maire

Les St-Laurentais sont invités à rencontrer M. le Maire pour partager et échanger au cours d'un petit déjeuner tous les deux mois.

Comme promis lors du programme de campagne électorale, nous avons proposé d'organiser des petits déjeuners avec Mr le Maire et le conseil municipal.

Ils constituent un moment privilégié de rencontre entre les élus disponibles et les habitants qui viennent partager, échanger sur un sujet donné ou se renseigner sur des points touchant la commune de manière plus générale.

Un thème différent sera proposé tous les 2 mois. Il y aura aussi des interventions de personnes extérieures à la commune. Nous souhaitons réellement faire de ces rencontres des moments conviviaux. N'hésitez pas à nous soumettre vos idées.

Notre premier Petit Dej. aura lieu

le **samedi 20 novembre à 9h30**



sur le thème du Zéro déchet, zéro gaspillage (voir article ci-dessous) et de l'actualité du village.

Dans un souci d'organisation, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire par mail à l'adresse suivante : mairie@saintlaurentdarce.fr ou par tel au 05.57.43.01.61.

Elisabeth Fernandes

Actions zéro déchet & zéro gaspillage sur la commune

Aujourd'hui, sur notre territoire, une personne produit plus d'une demi tonne de déchets par an, soit 599 kg/an/habitant

Encore trop de déchets recyclables restent dans nos poubelles ! Selon le Smicval, 20% de déchets recyclables seraient encore dans nos poubelles marron.

**Petits rappels : comment trier ?
Le plastique et le papier : qu'est ce qui est recyclable ?**

Le recyclage du verre :

Pour le recyclage du verre, nous vous faisons 2 petits rappels : Penser à enlever les bouchons et les capsules, ils ne sont pas en verre !

Ce qui n'est pas recyclable et qui doit être jeté dans le bac marron : La vaisselle cassée, les ampoules à filaments, les verres (à pied ou

autres) et plats de cuisine (style pirex), les pots en grès, les vases, et les miroirs.

Pour en savoir plus, c'est sur le site du smicval.

<https://www.smicval.fr/wp-content/uploads/2019/10/Guide-manifestation-eco-responsable.pdf>

Magali Morard



Les brèves de zéro Waste

Pourquoi Waste en anglais et pas juste « déchets » ? Parce que waste signifie en anglais à la fois « déchets » et « gaspillage », c'est donc un gain d'espace, pas de gaspillage

A l'école de Saint Laurent d'Arce, la démarche Zéro Gaspillage sur le pain est en place depuis quelques années (après un petit ralentissement lié au Covid). En complément, un composteur est présent au sein de l'école.

Le saviez-vous ?

Un manteau, c'est environ 110kg de matière première (source Ademe), pensez recyclage et visitez le site riendeneuf.org pour en savoir plus

Limitez votre consommation de plastique : je prends mon cabas en tissu pour les courses ou un sac réutilisable, j'achète des brosses à dents, à cheveux en bois, j'achète mes aliments en vrac... 50% des emballages plastiques en France sont peu voire pas du tout recyclables.

Recherchons 15 familles

Recherchons 15 familles sur Saint Laurent d'Arce pour s'engager dans une démarche Zéro Déchet, Zéro Gaspillage (Zero Waste).

Nous en avons déjà « trouvé » une petite dizaine, merci à eux de se lancer dans cette démarche ! Contactez-nous pour vous inscrire par mail ou par SMS :

zerodechet.stlaurentdarce@gmail.com ou

06 63 58 43 57

Nous vous proposons une petite réunion de présenta-

tion, un kit de démarrage offert par le Smicval, contenant notamment le livre « Famille (presque) zéro déchet » et vous vous engagez dans une démarche de réduction de vos déchets et d'anti-gaspillage, avec un léger suivi des évolutions et points d'étapes, et de petites réunions de retours d'expérience.

Pour voir concrètement des exemples, allez sur facebook rejoindre le groupe « Les familles Zéro Waste ».